

Réseau
pour le dialogue entre
science et politique

future
science & politique

Compte rendu de la session d'été 2020

Madame, Monsieur

Durant la session d'été, le Conseil des Etats s'est prononcé sur les investissements de la Confédération dans la formation, la recherche et l'innovation durant les quatre prochaines années. D'une part, il a augmenté de manière ciblée différents domaines du Message FRI 2021-2024 avec des moyens financiers à hauteur de 188 millions de francs au total. D'autre part, la Chambre des cantons a discuté des blocages de crédits planifiés par le Conseil fédéral dans différents arrêtés fédéraux. Une claire majorité s'est exprimée pour l'abrogation de ces blocages de crédits et donc en faveur d'une meilleure sécurité de planification pour les acteurs du Domaine FRI concernés.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Petra Studer, petra.studer@netzwerk-future.ch

DÉCISIONS DU PARLEMENT

Message FRI 2021-2024: le Conseil des Etats rejette les blocages de crédits

Durant les débats sur le Message relatif à l'encouragement de la formation, de la recherche et de l'innovation (Message FRI) durant les années 2021-2024 (**20.028**), le Conseil des Etats a adopté un cadre d'investissements de près de 28 milliards de francs en faveur de la place scientifique suisse. Contrairement au projet du Conseil

fédéral, il s'est prononcé pour une augmentation des moyens financiers de 188 millions de francs au total dans des domaines spécifiques. De plus, des majorités claires se sont exprimées pour l'abrogation des blocages de crédits dans les différents arrêtés fédéraux. Ces blocages de crédits auraient eu pour conséquence de geler potentiellement 312 millions de francs au total. Voulant assurer une vision d'ensemble sur la planification financière dans le Domaine FRI, le Conseil fédéral prévoit de retenir ces moyens financiers dans l'attente de connaître les coûts définitifs d'une participation de la Suisse aux programmes de recherche de l'UE. En abrogeant ces blocages de crédits, le Conseil des Etats veut améliorer la sécurité de planification des acteurs du Domaine FRI concernés.

Augmentation ciblée dans différents arrêtés fédéraux

La Chambre des cantons a adopté plusieurs amendements pour des augmentations déposés par des majorités de sa Commission de la science, de l'éducation et de la culture (CSEC-E). Le Conseil des Etats a augmenté le financement d'Innosuisse de 130 millions de francs et celui des établissements de recherche d'importance nationale de 39 millions de francs. Le cadre financier des Académies suisses des sciences a été augmenté de 6,9 millions de francs. Par ailleurs, un montant supplémentaire de 12,4 millions de francs doit servir d'incitation financière pour la numérisation des collections d'histoire naturelle. Toutefois, l'amendement pour l'augmentation de 12 millions de francs des montants liés à des projets de durabilité dans les hautes écoles n'a pas trouvé de majorité au sein du Conseil des Etats. Deux augmentations demandées par des minorités de commission ont également été rejetées: d'une part l'amendement pour un montant supplémentaire de 10 millions de francs en faveur de la formation continue et d'autre part l'augmentation de 41 millions francs en faveur des programmes de mobilité et de coopération dans la formation. Le Conseil national se prononcera sur le Message FRI 2021-2024 durant la session d'automne.



Protocole du Conseil des Etats du 17 juin 2020

Le Conseil national soutient la révision de la Loi sur les EPF

Le Conseil national a discuté durant la session d'été de la révision de la Loi fédérale sur les Ecoles polytechniques fédérales (Loi sur les EPF, **19.065**). Ce changement de loi doit aider à mettre en œuvre les prescriptions de la bonne gouvernance

d'entreprise et les recommandations du Contrôle fédéral des finances. La Chambre du peuple a adopté la révision de la Loi sur les EPF par 189 voix contre 0.

Droit de recours pour les institutions

Le Conseil national a dévié du projet du Conseil fédéral en plusieurs points et a suivi les propositions de sa Commission de la science, de l'éducation et de la culture (CSEC-N). Par 178 voix contre 12 et une abstention, il s'est prononcé en faveur d'un droit de recours auprès du Tribunal administratif fédéral pour les deux hautes écoles et les instituts de recherche du domaine des EPF. De plus, le Conseil des EPF devra entendre les institutions avant de formuler des recommandations, d'attribuer des mandats ou de prendre des mesures. Le Conseil des Etats doit prochainement se prononcer sur l'objet.



Protocole du Conseil national du 11 juin 2020

Lancement de l'application Swiss-Covid fin juin

Le Parlement a adopté la base légale pour l'application Swiss-Covid dans le cadre de la modification de la Loi sur les épidémies (20.040). Le Conseil des Etats s'est prononcé par 42 voix contre une et le Conseil national a donné son feu vert par 156 voix contre 22 et 13 abstentions. Les parlementaires n'ont que peu modifié le projet de loi soumis par le Conseil fédéral concernant le traçage par application des infections dues au coronavirus. Ainsi, les personnes ayant reçu une alerte via l'application leur communiquant qu'ils ont eu contact avec une personne infectée doivent recevoir le droit à un test d'infection gratuit. Le Conseil fédéral doit en outre établir à quel degré les personnes devant s'isoler après un test d'infection positif pourront recevoir des allocations pour pertes de gain.

La protection des données très importante

L'application Swiss-Covid a été développée par la Confédération en collaboration avec les deux Hautes écoles polytechniques fédérales de Zurich et de Lausanne et doit compléter le traçage des contacts classique mis en œuvre par les cantons. La protection des données représentait un enjeu central lors du développement. L'application de traçage est basée sur une démarche volontaire et les données récoltées sont enregistrées de manière limitée et décentralisée. Les contacts sont recueillis grâce au système radio Bluetooth et les données de localisation ne sont pas récoltées.

➤ **Protocole du Conseil des Etats du 3 juin 2020**

➤ **Protocole du Conseil national du 8 juin 2020**

➤ **Protocole du Conseil des Etats du 10 juin 2020**

➤ **Protocole du Conseil national du 11 juin 2020**

LES PARLEMENTAIRES ONT EN OUTRE ...

➤ ... adopté à l'unanimité au Conseil des Etats le projet du Conseil fédéral pour la révision totale de la Loi sur la coopération et la mobilité internationales en matière de formation (19.072). Le Conseil des Etats s'est prononcé en faveur des précisions concernant le rôle du Secrétariat d'Etat à la formation, la recherche et l'innovation. La loi fédérale révisée doit fournir une base légale équivalente d'une part pour une association aux programmes de formation de l'UE, et d'autre part pour les programmes suisses d'encouragement. Le Conseil national doit se prononcer prochainement.

➤ ... adopté à l'unanimité au Conseil des Etats le projet de loi du Conseil fédéral pour une Haute école fédérale en formation professionnelle (Loi sur la HEFP, 19.070). Il soutient ainsi l'accréditation de l'actuel Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle en qualité de haute école pédagogique. La Chambre des cantons a complété le projet par deux alinéas concernant la collaboration entre les cantons et le monde du travail et sa réglementation partielle par le Conseil fédéral. Le Conseil national se prononcera prochainement sur le projet.

- ... adopté au Conseil des Etats, par 36 voix contre 4 et 2 abstentions, le contre-projet indirect à l'initiative populaire «Pour des soins infirmiers forts» (**19.401**). Ce dernier doit revaloriser la profession des soins, en encourageant les formations et en attribuant des nouvelles compétences. A l'avenir, le personnel des soins en cours de formation pourrait être soutenu par les cantons. La Chambre des cantons s'est prononcée pour un investissement inférieur à 100 millions de francs par rapport à la proposition du Conseil national. L'objet sera soumis à nouveau à la Chambre du peuple.

- ... approuvé au Conseil national, par 145 voix contre 44 et une abstention, le programme de recherche énergétique «Swiss Energy Research for the Energy Transition» (SWEET, **20.029**). Le Conseil fédéral prévoyait 136,4 millions de francs jusqu'à fin 2032. Par 104 voix contre 85 et une abstention, le Conseil national s'est prononcé pour un raccourcissement de la période jusqu'à fin 2028. Le Parlement doit pouvoir décider à nouveau, après huit ans, sur le financement de la recherche énergétique.

- ... adopté au Conseil national, par 186 voix contre 4 et une abstention, la motion de la Commission des finances du Conseil national (CdF-N) pour une réaffectation des gains d'efficacité issus de la réforme structurelle d'Agroscope (**20.3014**). Les moyens libérés doivent être utilisés pour la recherche agronomique et non pour des projets de construction. Le Conseil des Etats se prononcera prochainement sur la motion.

- ... accepté au Conseil national, par 100 voix contre 50 et 2 abstentions, la motion de sa Commission de la science, de l'éducation et de la culture (CSEC-N) pour un soutien à la fondation Gosteli (**20.3006**). Son maintien doit être assuré durant les quatre prochaines années par 4 millions de francs au total. La fondation Gosteli exploite des archives collectionnant des sources concernant l'histoire des femmes en Suisse.

- ... adopté au Conseil national, par 100 voix contre 85 et 2 abstentions, le projet du Conseil fédéral pour un article sur les projets pilotes dans la Loi sur les stupéfiants (**19.021**). La Chambre du peuple a suivi l'avis de sa Commission de la sécurité sociale et de la santé (CSSS-N) et refusé

d'introduire des obligations supplémentaires dans le cadre de la mise en œuvre de projets pilotes avec le cannabis, notamment celle d'informer son employeur ou son école. Toutefois, le Conseil national a adopté la proposition d'obliger les projets pilotes à utiliser uniquement du cannabis bio et suisse.

OBJETS AUXQUELS LE CONSEIL FÉDÉRAL A RÉPONDU

➤ Équivalence des diplômes de la formation professionnelle supérieure

Motion (20.3050) du conseiller national Matthias Aebischer (PS).

Déposée le 5 mars 2020.

Le Conseil fédéral a proposé son rejet le 13 mai 2020.

➤ Non à un accord Horizon Europe qui serait soumis à la clause guillotine voulue par l'UE

Motion (20.3055) du conseiller national Thomas Aeschi (UDC).

Déposée le 5 mars 2020.

Le Conseil fédéral a proposé son rejet le 13 mai 2020.

➤ Intégrer le genre dans la formation et la recherche médicales

Motion (20.3092) de la conseillère nationale Léonore Porchet (Les Verts).

Déposée le 11 mars 2020.

Le Conseil fédéral a proposé son rejet le 13 mai 2020.

➤ Formation professionnelle 2030. Quelles mesures (législatives) s'imposent?

Interpellation (20.3095) du conseiller national Matthias Michel (PLR).
Déposée le 11 mars 2020.
Le Conseil fédéral a répondu le 20 mai 2020.

➤ Renforcer la formation professionnelle par des cours de langues gratuits et facultatifs

Interpellation (20.3112) du conseiller national Mike Egger (UDC).
Déposée le 12 mars 2020.
Le Conseil fédéral a répondu le 13 mai 2020.

➤ Statut précaire du corps intermédiaire dans les hautes écoles

Interpellation (20.3121) du conseiller national Fabien Fivaz (Les Verts).
Déposée le 12 mars 2020.
Le Conseil fédéral a répondu le 20 mai 2020.

➤ Déchets. Quelles leçons tirer des PNR 70 et 71?

Interpellation (20.3122) du conseiller national François Pointet (PVL).
Déposée le 12 mars 2020.
Le Conseil fédéral a répondu le 20 mai 2020.

NOUVEAUX OBJETS DÉPOSÉS

➤ Renforcement de la politique de milice – Reconnaissance de l'activité politique de milice dans les formations continues des hautes écoles

Postulat (20.3508) de la conseillère nationale Priska Seiler Graf (PS).
Déposé le 3 juin 2020.

➤ Contributions obligatoires pour une pleine participation de la Suisse aux programmes de coopération européens 2021-2027

Question (20.1017) du conseiller national Eric Nussbaumer (PS).
Déposée le 8 juin 2020.

➤ Numerus clausus et perspectives dans la formation des médecins

Interpellation (20.3587) du conseiller aux Etats Marco Chiesa (UDC).
Déposée le 11 juin 2020.

➤ Sauvegarder les technologies-clés et les innovations en Suisse, pour la Suisse

Interpellation (20.3676) de la conseillère nationale Doris Fiala (PLR).
Déposée le 17 juin 2020.

➤ Pour une participation accrue et reconnue en faveur des étudiant-e-s

Motion (20.3669) de la conseillère aux Etats Elisabeth Baume-Schneider (PS).
Déposée le 17 juin 2020.

➤ Pour une participation accrue et reconnue en faveur des étudiant-e-s

Motion (20.3872) du conseiller national Mathias Reynard (PS).
Déposée le 19 juin 2020.

Renforcement de la place pharmaceutique et biotechnologique suisse

Postulat (20.3752) du conseiller aux Etats Martin Schmid (PLR).
Déposé le 18 juin 2020.

Données de patients anonymisées pour la recherche sur l'être humain – Utiliser les conclusions issues de la lutte contre le coronavirus

Question (20.1034) du conseiller national Christoph Eymann (PLD).
Déposée le 19 juin 2020.

Reproduction des articles autorisée avec l'indication de la source.

CONTACT

Réseau FUTURE
Münstergasse 64/66, 3011 Berne
Tel. 031 351 88 46
info@netzwerk-future.ch
www.reseau-future.ch

Le Réseau FUTURE réunit des partenaires académiques, scientifiques et politiques pour accroître le soutien au domaine Formation, Recherche et Innovation (FRI) ainsi que pour stimuler le dialogue entre politique et science.

23 juin 2020
